

Spécialité Arts Plastiques (=Arts des formes)

« L'enseignement de spécialité est accessible à tous les élèves, **ayant suivi ou non l'option en seconde**. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les pratiques et connaissances élaborées en classe de seconde. »

Quels attendus ?

- développer une pratique plastique et artistique.
- enrichir sa culture artistique et élargir ses représentations culturelles
- devenir attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques
- développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général
- être accompagné dans ses choix concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur l'orientation post-bac

Quels objectifs ?

- Avoir une pratique plastique construite étroitement avec une culture artistique.
- Mettre en relation les formes de créations contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.
- Explorer l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les **formes**. (Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, ainsi que toutes nouvelles pratiques contemporaines relèvent en effet du travail des arts plastiques)
- Découvrir la diversité des œuvres, appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.
- Permettre aux élèves, dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, d'expérimenter, d'explorer, de rechercher et d'inventer.
- Encourager les projets individuels et collectifs, les rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte de l'hétérogénéité des profils et des aspirations des élèves.

Vers quelles orientations ?

